

COMMUNE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

469 Route du Bandoire - 46140 SAINT - VINCENT - RIVE - D'OLT

maître d'ouvrage



RESTAURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Amélioration énergétique

Mise aux normes de sécurité incendie et accessibilité PMR

469 Route du Bandoire - 46140 SAINT - VINCENT - RIVE - D'OLT

Dossier de Consultation des Entreprises – Septembre 2024

Cahier des Clauses Techniques Particulières

C.C.T.P

Lot 05 – Menuiseries extérieures et intérieures bois

ARCHITECTE.DPLG – Karine MOUYSSAC-ESNAULT

239, rue de l'Ecluse - 46140 DOUELLE - tél. : 05.65.30.16.94

Email : karine.mouyssac-esnault@wanadoo.fr

BET FLUIDES – BET LIONEL CARCY

75 route des Truffiers - 46230 FONTANES – tél. : 06.21.07.03.49

Email : betlionelcarcy@free.fr

ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION AM ECO CONSTRUCTION

618, avenue Edouard Herriot - 46000 CAHORS . tél : 06.18.14.35.30

Email : amar.merghache@sfr.fr

BET STRUCTURE – SARL ZANI INGENIERIE BETON

4 rue Marcel Pagnol – 47510 FOULAYRONNES - tél. : 05 53 66 80 55

Email : cabinetzani@wanadool.fr

LOT 05 – MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS

SOMMAIRE DU CCTP

CHAPITRE A - DISPOSITIONS GENERALES **3**

A.0 Généralités	3
A.1 Obligations de l'entreprise	3
A.1.1 Connaissance des lieux	3
A.1.2 Qualifications	3
A.1.3 Responsabilités.....	3
A.1.4 Sécurité et Protection de la Santé des Travailleurs	3
A.1.5 Autorisations	4
A.1.6 Nuisances	4
A.1.7 Vérifications	4
A.1.8 Dossier de chantier.....	4
A.1.9 Qualité des ouvrages.....	4
A.1.10 Réservations - Scellements - Calfeutrements	4
A.1.11 Mesures conservatoires.....	4
A.2 Spécifications techniques générales	5
A.2.0 Documents de référence	5
A.2.1 Prescriptions concernant le calcul des ouvrages	6
A.2.2 Qualité des matériaux	6
A.2.3 Conditions d'exécution	12
A.2.4 Tolérances	12

CHAPITRE B - SPECIFICATIONS TECHNIQUES DETAILLEES **14**

05.1 MENUISERIES EXTERIEURES	14
05.1.01 Menuiseries extérieure en bois.....	14
Type ME – 01.....	15
05.2 GRILLES DE VENTILATION	15
05.2.01 Grilles d'entrée d'air autoréglable pour menuiseries	15
05.3 MENUISERIES INTERIEURES	15
05.3.01 Porte pleine à 1 vantail Coupe-Feu 1 /2 Heure avec ferme porte – type MI 1.....	15
05.3.02 Porte pleine – type MI 2.....	16
05.3.02 Porte vitrée tiercée avec ferme porte – Type MI 03	17
05.3.04 Porte vitrée à 1 vantail va et vient avec imposte et ferme porte – Type MI 04	17
05.3.05 Trappes de visite - type MI 5	18
05.3.06 Fourniture de cylindre	18
05.3.07 Organigramme.....	18

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

05.4 FINITIONS & EQUIPEMENTS	19
05.4.01 Arrêts butoirs.....	19
05.4.02 Tablettes bois	19
05.4.03 Baguettes de calfeutremets.....	19
05.4.04 Caisson d'habillage bois	19
05.4.05 Cimaise	20
05.4.06 Support vidéo projecteur	20
05.4.07 Meuble sous évier.....	20
05.4.08 Placard coulissant et aménagement intérieur.....	21
05.4.09 P.S.E - Meuble de rangement bas	21
05.4.10 Rayonnage métallique.....	22
05.5 SIGNALETIQUE	22
05.5.01 Plaques de portes	22
05.5.02 Pictogramme	23
05.5.03 Panneau d'information	23
05.6 PROTECTION SOLAIRE & OCCULTATION	23
02.3.02 Stores Screen pose intérieure	23

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

CHAPITRE A - DISPOSITIONS GENERALES

A.0 Généralités

Les travaux seront exécutés en conformité avec les spécifications et règlements techniques à la signature des marchés :

- DTU, normes AFNOR, règles professionnelles, prescriptions des fabricants.

Les calculs d'exécution seront conduits conformément aux règles des :

- DTU en vigueur au moment de la consultation,
- Prescriptions particulières du BET.

A.1 Obligations de l'entreprise

A.1.1 Connaissance des lieux

L'entreprise s'engage au titre de son marché en toutes connaissances de cause et en particulier pour :

- Les modalités d'accès au chantier compte tenu des possibilités de circulation et de stationnement,
- Les sujétions des règlements administratifs en vigueur se rapportant à la sécurité sur le domaine public,
- Les contraintes liées à la topographie et à l'état du terrain à son environnement, à la conception du projet à réaliser.

Elle ne pourra arguer d'erreurs ou d'omissions pour être dispensée d'exécuter les travaux entrant dans le cadre normal du bon achèvement de sa prestation, ou s'en prévaloir pour prétendre à des suppléments au prix global et forfaitaire.

A.1.2 Qualifications

L'entreprise devra justifier de sa qualification professionnelle : OPQCB, QUALIFELEC, CIP, répertoire des métiers etc...

A.1.3 Responsabilités

L'Entreprise est responsable des dégradations causées sur les propriétés et bâtiments voisins, sur la voie publique, ainsi que de tous accidents matériels ou corporels du fait de ses travaux.

A.1.4 Sécurité et Protection de la Santé des Travailleurs

Le chantier est soumis aux dispositions de la Loi n° 93.1418 du 31 Décembre 1993 et des textes pris pour son application.

Les principes généraux de prévention nécessaires à l'intégration la plus large possible de l'Hygiène et de la Sécurité du Travail aussi bien dans leurs propositions de prix que lors de l'exécution des travaux sont les suivants :

- Eviter les risques ;
- Evaluer les risques qui ne peuvent être évités ;
- Combattre les risques à la source ;
- Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la Santé ;
- Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux ;
- Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants ;
- Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle ;
- Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

A.1.5 Autorisations

L'entreprise devra obtenir l'autorisation des administrations compétentes pour :

- La signalisation et la possibilité de chargement du déchargement de camions sur le domaine public,
- L'utilisation des lieux de décharges.

En règle générale toutes autorisations administratives nécessaires à l'organisation et à la réalisation des travaux.

A.1.6 Nuisances

L'entreprise est tenue de se conformer aux règlements en vigueur pour la lutte contre les bruits.

Elle devra le nettoyage permanent des voies publiques ou privées au droit des accès des chantiers, des abords, ainsi que leurs remis en état en fin de chantier.

A.1.7 Vérifications

L'entreprise doit la vérification de toutes les cotes et dessins et s'assurer de leur concordance.

A.1.8 Dossier de chantier

L'entreprise tiendra à la disposition du Maître d'œuvre, et sur le chantier, tous les documents graphiques et dactylographiques concernant ses travaux.

A.1.9 Qualité des ouvrages

Les ouvrages seront exécutés en conformité avec les règles de l'art. Le Maître d'œuvre se réserve le droit de faire procéder à la reprise des ouvrages défectueux et ne correspondant pas aux résultats escomptés, tant au point de vue esthétique que technique.

A.1.10 Réservations - Scellements - Calfeutremments

L'entreprise de gros œuvre doit toutes les réservations et passages, la mise en œuvre des fourreaux, tasseaux, ancrage, douilles etc... nécessaires à tous les corps d'état à conditions que les renseignements, dimensions et emplacements soient donnés en temps utiles.

Dans le cas contraire l'exécution de ces ouvrages, sera obligatoirement réalisée par l'entreprise de gros œuvre à charge des lots intéressés déclarés défaillants.

Toutes les entreprises doivent les rebouchages et les scellements demandés, les enduits de finitions étant réalisés, suivant leurs natures, par les lots concernés.

A.1.11 Mesures conservatoires

L'entreprise doit pour ce qui la concerne la protection des matériaux et des ouvrages existants conservés et ceux en cours de réalisation par tous moyens appropriés et pendant toute la durée des travaux.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

A.2 Spécifications techniques générales

A.2.0 Documents de référence

Les travaux seront conformes aux dispositions des notes générales communes à l'ensemble des corps d'état.

Les matériaux, éléments ou ensembles traditionnels envisagés doivent satisfaire les normes françaises homologuées ainsi que les dispositions des documents techniques unifiés.

Font référence d'une manière non limitative :

Documents techniques Unifiés

DTU 36.1	Travaux de menuiseries en bois.
DTU 39	Miroiterie.
DTU 59.1	travaux de peinture.
DTU 20.1	Ouvrages en maçonnerie de petits éléments, parois et murs
DTU 23.1	Parois et murs en béton banché
DTU 25.41	Cloisons et ouvrages en plaque de parement en plâtre

Normes Françaises

Toutes les normes A B et P rapportant à la métallurgie, fermetures, quincaillerie, serrurerie, menuiseries bois.

NFA 45.004	Produits en fonte et en acier : carrés laminés à chaud.
NFA 45.005	Produits en fonte et en acier : plats laminés à chaud.
NFA 46.402	Tôles minces laminées à froid : tolérance sur dimensions.
NFA 46.504	Tôles moyennes et fortes : tolérance sur planéité.
NFA 50.411	Aluminium et alliage d'aluminium : produits filés et filés étirés d'usage courant.
NFA 50.452	Aluminium et alliage d'aluminium : produits prélaqués livrés en tôle ou en bandes.
NFA 91.450	Anodisation de l'aluminium et de ses alliages.
NFB 50.001	Nomenclature.
NFB 50.002	Vocabulaire.
NFB 50.003	Vocabulaire (seconde liste).
NFB 50.004	Contreplaqué – vocabulaire.
NFB 50.100	Analyse des risques biologiques – définitions des classes - spécifications minimales de prévention à titre préventif.
NFB 50.101	Préservation – traitement préventif – directives pour la vérification des caractéristiques des bois en fonction des risques biologiques.
NFB 50.102	Traitement préventif – attestation.
NFB 51.101	Caractéristiques physiques et mécaniques des bois.
NFB 51.140	Panneaux de fibres – mesurage des dimensions, de la rectitude et de l'équerrage des panneaux.
NFB 51.240	Panneaux de particules – mesurage des dimensions, de la rectitude et de l'équerrage des panneaux.
NFB 51.340	Contreplaqué – mesurage des dimensions, de la rectitude et de l'équerrage des panneaux.
NFB 52.001	Règles d'utilisation du bois dans la construction – qualités des bois et contraintes admissibles.
NFB 53.501	Classement d'aspect des bois indigènes (sciages avivés de feuillu dur).
NFB 53.510	Bois de menuiserie – nature et qualité.
NFB 54.050	Panneaux de fibres – définitions – classification – désignation.
NFB 54.100	Panneaux de particules – définitions – classification – désignation.
NFB 54.010	Panneaux de particules – caractéristiques dimensionnelles des panneaux.
NFB 54.111	Panneaux de particules pour usages en milieu sec spécifications.
NFB 54.112	Panneaux de particules pour usages présentant "des risques d'exposition temporaire à l'humidité" - spécifications.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

NFB 54.150	Contreplaqué – classification.
NFB 54.155	Contreplaqué à plis d'usage général – spécifications générales.
NFB 54.160	Contreplaqué à plis d'usage général – caractéristiques dimensionnelles des panneaux.
NFB 54.160	Contreplaqué à plis d'usage général – caractéristiques dimensionnelles des panneaux.
NFB 54.170	Contreplaqué à plis d'usage général – règles générales de classement d'aspect.
NFB 54.171	Contreplaqué à plis d'usage général – classement d'aspect des panneaux à plis extérieurs d'essences feuillues tropicales.
NFB 54.172	Contreplaqué à plis d'usage général – classement d'aspect des panneaux à plis extérieurs en pin maritime.
NFB 57.050	Aggloméré pur absorbant acoustique en dalles – caractéristiques.
NFB 57.051	Aggloméré composé absorbant acoustique en dalles - caractéristiques.
NFB 57.052	Aggloméré expansé sur thermique – caractéristiques, échantillonnage et emballage.
NFP 20.102	Vocabulaire du bois.
NFP 20.301	Portes de chaufferies et locaux assimilés.
NFP 20.310	Guide pour les performances de résistance à l'effraction des blocs portes.
NFP 20.315	Présentation des performances des portes et des blocs portes.
NFP 23.101	Terminologie.
NFP 23.300	Dimensions des vantaux en portes intérieures.
NFP 23.301	Blocs portes palières – caractéristiques générales.
NFP 23.302	Portes planes intérieures en bois – caractéristiques générales.
NFP 23.303	Portes planes intérieures de communication en bois – spécifications.
NFP 23.304	Portes planes intérieures palières en bois – spécifications.
NFP 23.306	Blocs portes palières – spécifications.
NFP 23.307	Vantaux plans de portes palières performantes – spécifications.
NFP 23.501	Blocs portes pare flamme et coupe-feu 1/4 heure.
NFP 23.501	Blocs portes pare flamme et coupe-feu 1/2 heure.
NFP 26.301	Serrures.
NFP 26.304/415	Quincaillerie.

Autres documents

Les recommandations et conseils des fabricants des divers matériaux et accessoires utilisés par l'entreprise dans la composition de ses ouvrages.

Avis techniques délivrés par le CSTB.

Notes techniques du CECMI.

Les instructions techniques établies par le Ministère de l'Intérieur.

Règles TECMAVER de l'office technique des matériaux verriers.

Les cahiers du CSTB.

Autres documents cités dans le texte du présent CCTP.

A.2.1 Prescriptions concernant le calcul des ouvrages

Se reporter aux différentes normes concernant les essais à réaliser sur les ouvrages.

A.2.2 Qualité des matériaux

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Prescriptions diverses

Caractéristiques générales et matériaux entrant dans la composition des ouvrages.

Nature et qualité des bois

Les bois devront répondre aux caractéristiques des normes françaises et aux choix suivants :

- Bois massifs la norme NFB 50.001 "bois nomenclature" sert à définir les appellations commerciales des essences utilisées. Les choix d'aspect des bois utilisés doivent être les suivants.

Condition d'emploi et finition des surfaces

	ébénisterie	visible	peintes	cachées
Sapin, épicéa	Classe A	Classe B	Classe C	Classe D
NFB 53.002				
Pins		sans nœud	menuiserie	menuiserie
NFB 53.510			fine	commune
Mélèze		Choix	Menuiserie	menuiserie
NFB 53.510				
Résineux d'importation	Choix au moins équivalent aux précédents, suivant l'essence et les conditions d'emploi.			
Feuillus durs	Classe X	Classe A	Classe A	Classe A
NFB 53.501				
Feuillus tendres		choix	bon bois	Bon bois
Feuillus	Choix au moins équivalent aux précédents, suivant l'essence et les conditions d'emploi.			

Par dérogation à l'article 22 du DTU 36.1, les feuillus indigènes et tropicaux ne doivent pas comporter d'aubier et ce quel que soit le choix d'aspect du bois.

Les caractéristiques technologiques des bois doivent être les suivantes :

- Feuillus à structure hétérogène (chêne, châtaigner, orme, etc...) : cernes étroits et réguliers, d'épaisseur moyenne inférieure ou égale à 5mm.
- Feuillus à structure homogène (hêtre, peuplier) : structure douce, ni pelucheuse ni chanvreuse

Les caractéristiques physiques des bois doivent être les suivantes :

- Les bois pour l'usinage doivent être amenés aux états d'humidité intérieurs inférieure ou égale à 14%.
- Le séchage naturel ou artificiel doit être effectué dans les conditions n'affectant ni l'aspect ni les propriétés du bois.
- Pour la fabrication des portes planes, l'humidité des bois doit être comprise entre 7 et 10%

Panneaux contreplaqués

NFB 54.170 Contreplaqué à plis d'usage général. Règles générales de classement et d'aspect.

Les classes des contreplaqués à mettre en œuvre sont les suivantes :

- Faces peintes ou plaquées classe II

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

- Contre parement non visible classe II ou III

NFB 54.154 Contreplaqué à plis – type de collage.

- Collage type 1 Panneaux destinés à des emplois intérieurs.
- Collage type 2 Panneaux destinés à des emplois présentant un risque d'humidification temporaire.
- Collage type 3 Collage résistant à l'eau.

Si la nature du collage du contreplaqué n'est pas imposée au présent lot, il appartient à l'entreprise de la déterminer compte tenu des stipulations de la norme.

Panneaux de fibres

NFB 54.050 Panneaux de fibres. La masse volumique de ces panneaux doit être supérieure à 800 kg/m³.

Panneaux de particules

NFB 54.100 Panneaux de particules.

Les panneaux disposés dans les locaux où des risques d'humidité sont à craindre doivent être titulaires du label CTB-H.

Panneaux de finition

Caractéristiques suivant normes AFNOR NF T 54.301 – spécifications pour stratifié décoratif "haute pression.
- Classement au feu M1.

Colles

Les colles employées seront conformes à celles prescrites par le fabricant. Il est souhaitable d'employer les produits suivants :

- Colle résorcine formol.
- Colle urée-formol.

Produit sidérurgiques ferreux

Planéité des profilés à froid, des tôlées laminées à froid et laminées à chaud NFA 37.101 – 46.402 – 46.504

Tôle d'acier galvanisé en continu NFA 36.321 et 36.322

Dimensions des bois et tolérances

Les épaisseurs des bois sont les épaisseurs commerciales usuelles.

Le jeu des menuiseries ne doit pas être supérieur à 3 mm (avant peinture) et à 2 mm pour les ouvrages restants apparents, le bois étant stabilisé à l'humidité requise pour la réception.

L'entrepreneur du présent lot doit, jusqu'à la réception, tous rattrapages des jeux sur ses ouvrages ainsi que les travaux de dépose et repose en décaissant.

Stockage des ouvrages

Tous les ouvrages doivent être stockés dans les conditions n'affectant pas leur tenue ultérieure.

Tous les ouvrages livrés finis (revêtus en stratifié, plaqué, vernis ou peints) doivent être protégés par un habillage plastique maintenu en parfait état jusqu'à la pose.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Pose des ouvrages

Humidité des bois.

Les bois ne doivent être posés que si leur humidité est comprise entre :

Menuiseries intérieures :

Etat hygrométrique des locaux	Humidité des bois
0 à 80 %	2 à 16 %
0 à 60 %	à 12 %
0 à 40 %	à 9 %

(avec état hygrométrique obtenu et maintenu)

Etat de chantier et stockage

Conformes aux articles suivants du DTU n° 36.1.

- Distribution 4.21 – 4.22
- Portes intérieures, habillages 4.21 – 4.22
- Baies de passage

Huisseries en bâtis

Les huisseries ou bâtis métalliques seront en acier galvanisé. Traitement Sendzimir ou équivalent – masse de zinc 245 g/m² minimum. Profils en tôles d'épaisseur 15/10° mm minimum.

La feuillure de fermeture correspondra à l'épaisseur de l'ouvrant augmentée de 3 mm et ses dimensions celles du vantail + 5 mm.

Portes intérieures

Les portes seront planes, en bois, d'un modèle agréé et revêtues du label CTB. Elles devront répondre aux conditions de fabrication fixées par les normes françaises P 23.302 – P 23.303 pour les portes de communication

Elles devront également satisfaire aux différents essais physiques et mécaniques prévus par les dites normes.

Sauf prescriptions contraires au présent CCTP, les portes intérieures auront les caractéristiques suivantes :

- Epaisseur 40mm.
- Hauteur suivant plans d'architecte.
- Alaises hautes et basses.
- Battement rapporté, collé et vissé 13 x 40 en bois exotique pour porte double vantaux.

Toutes le portes présentant un gauche supérieur à 5 mm devront être remplacées.

Mise en œuvre et ouvrages accessoires

Tous les ouvrages seront mis en place avec la plus grande exactitude d'implantation à leurs emplacements définis par les plans ou à défaut par l'ordres du maître d'œuvre. Ils seront maintenus aux dits emplacements dans les conditions telles qu'ils ne pourront subir aucun déplacement.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Toutes cales et étrépillons provisoires devront être utilisés dans le but d'empêcher la déformation des ouvrages du fait des travaux corps d'état. Ils seront maintenus en place jusqu'à séchage complet des scellements, calfeutrements et enduits.

Fixations des huisseries et bâtis

Les huisseries et bâtis sont fixés dans le support en maçonnerie, par des pattes à scellement. Les ouvrages nécessaires à la pose, sont à la charge du présent lot, tels que :

- tasseaux en queue d'aronde à mettre en place dans les voiles béton ou maçonneries
- tasseaux rapportés
- pattes de scellement façonnés en acier peint

D'une façon générale, l'entrepreneur a la charge de tous les ouvrages et accessoires à partir des supports livrés par le maçon.

Pour les cloisons en placoplâtre, les huisseries sont posées par le titulaire du lot PLATRERIE – FAUX PLAFONDS.

Protection des bois

Tous les bois apparents (placages, chants...) recevront une couche d'impression en usine.

Tous les bois devront être traités fongicides et insecticides (capricorne des maisons, vrillettes, lyctus, termites, champignons, etc)

Le traitement et l'impression devront être effectués à l'usine de fabrication des menuiseries, après usinage, pour que toutes les faces soient imprégnées, qu'elles soient apparentes ou cachées après mise en œuvre.

Le mode de traitement sera soumis à l'approbation préalable du maître d'œuvre.

Les produits de préservation doivent obligatoirement être choisis dans la liste des produits de préservation des bois dans la construction, chapitre V, classe b du fascicule "produits de préservation des bois, marque de qualité CTB.F – liste des produits homologués et guide de l'utilisateur".

L'entreprise doit assurer de la comptabilité entre les produits de préservation et les produits de protection complémentaire et de finition. En cas de doute, l'entreprise doit demander un engagement du fabricant de produit.

Il appartient à l'entreprise de justifier du traitement des bois. Faute d'avoir fourni ces justifications, le maître d'œuvre se réserve la possibilité de faire exécuter des essais par le CTB ou le CTFT pour déterminer la présence de produit et la profondeur du traitement.

Les démarches pour l'exécution de ces essais sont à la charge de l'entreprise ainsi que tous les frais, directs ou indirects en découlant, que les résultats soient favorables ou non à l'entreprise.

Protection des ouvrages métalliques

Les ouvrages métalliques divers seront revêtus d'une peinture antirouille. Dans le cas d'ouvrages métalliques inaccessibles par le peintre après pose, l'entrepreneur du présent lot aura, à sa charge, l'application d'une couche supplémentaire de peinture glycérophtalique.

Quincaillerie et visseries

Clauses générales

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Tout article de quincaillerie proposé par l'entreprise pour lequel il existe la marque de conformité aux normes NF doit être titulaire de cette marque.

Tous les ouvrages de quincaillerie livrés "fini" sur le chantier doivent être protégés.

Les pièces mobiles des articles de quincaillerie doivent être graissées ou huilées.

Une révision de bon fonctionnement des éléments mobiles doit être effectuée par l'entreprise avant la réception.

Protection

Tous les éléments de quincaillerie non traités contre l'oxydation par bichromatage ou autres procédés doivent être revêtus avant pose d'une couche de peinture au minimum de plomb ou de qualité équivalente. Cette même protection doit être appliquée sur le fond de l'entaille.

Pose des articles de quincaillerie

La pose des articles de quincaillerie doit être réalisée conformément aux prescriptions de l'art 5.4 du DTU n° 35.1 (par assimilation).

Serrure

Clés

Les cylindres des serrures seront obligatoirement du type prescrit et seront fournies avec 3 clés. Chaque clé doit comporter un disque en métal inoxydable estampé permettant une identification aisée du local servi.

Toute perte de clés avant la remise au maître de l'ouvrage entraîne le changement du cylindre.

Combinaison des clés

Le tableau général de combinaison des clés des serrures de sûreté (organigramme), sera établi par l'entreprise en relation avec le maître d'œuvre sur indications du maître d'ouvrage. Les commandes des cylindres fonctionnant sur jeux de passes sont à la charge du présent lot.

Passe

La fourniture des passes généraux et particuliers est à la charge du présent lot.

Toutes les serrures des lots MENUISERIES EXTERIEURES et SERRURERIE sont à la charge du présent lot.

Portes isothermes

Tous les matériaux, matériels et fournitures utilisés devront être de marques déposées, de première qualité et devront justifier des normes et labels en vigueur.

Tous les matériels standards devront être conformes à la norme NF hygiène alimentaire et CE.

Les matériels sur mesure devront être conçus en conformité avec la norme NF hygiène alimentaire et CE.

Tous les matériaux et matériels qui présenteront des vices de forme, de construction ou des défauts, seront refusés et devront être remplacés par des matériels neufs.

Les précisions techniques et les performances des matériels mis en œuvre devront être au minimum équivalentes aux spécifications précisées dans le présent C.C.T.P.

Tous les équipements de même nature ou groupe d'équipements devront être de même marque afin de faciliter les interventions ultérieures.

Tous les matériels mis en œuvre devront être exempts de tous risques de toxi-infections alimentaires liés à la conception, à la construction, aux conditions d'installation, d'utilisation, de nettoyage et de maintenance.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

La marque « X » ou similaire n'impose aucune prescription de la marque en cause, mais fournit seulement les indications d'une équivalence de niveau de qualité et permet une meilleure compréhension de la demande.

A.2.3 Conditions d'exécution

Vérification des supports

L'état des supports et aplombs sera vérifié par la maîtrise d'œuvre.
Dans l'éventualité où ils ne seront pas recevables conformément aux DTU, ils seront repris par le titulaire.

Protection des ouvrages

Pendant toute la durée des travaux l'entrepreneur titulaire du présent lot devra la protection de la totalité de ses ouvrages. Cette protection sera réalisée par un système garantissant la protection efficace des sols, des plafonds. Cette protection sera maintenue durant la durée nécessaire aux frais du présent lot.

A.2.4 Tolérances

Tolérances dimensionnelles d'implantation et de mise en œuvre

Verticalité

Faux aplomb, écart de :
± 2 mm pour une hauteur maximale de 2,00 m
± 3 mm pour une hauteur maximale de 2,60 m

Horizontalité

± 1,5 mm jusqu'à 3,00 m de longueur
± 2 mm jusqu'à 5,00 m de longueur

Autocontrôle

But de l'autocontrôle

L'entrepreneur devra assurer à ses frais l'autocontrôle pendant toute la durée du chantier. Ce système à pour objectif :

- d'atteindre, pour les ouvrages construits, le niveau de qualité prescrit par les spécifications du marché
- de pouvoir démontrer au maître d'ouvrage, au maître d'œuvre et au contrôleur technique que ce niveau de qualité est atteint.

Points à contrôler en particulier

Les points particuliers qui doivent être considérés comme des étapes obligatoires pour les contrôles externes sont :

- contrôle des implantations
- contrôle du nivellement, de la planimétrie et du dimensionnement
- contrôle de la verticalité
- contrôle des réservations
- contrôle des états de surfaces.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

L'entrepreneur est formellement tenu de vérifier sur place les cotes exactes des ouvrages mis en œuvre et d'adapter en conséquence des ouvrages à ceux déjà réalisés, les cotes indiquées au présent document étant les cotes théoriques.

Toutes erreurs, défauts de tolérance, etc... relevés dans les supports seront immédiatement signalés au maître d'œuvre.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

CHAPITRE B - SPECIFICATIONS TECHNIQUES DETAILLEES

05.1 MENUISERIES EXTERIEURES

Nota :

Les dimensions ci-dessous ne sont données qu'à titre indicatif pour permettre l'établissement du prix global et forfaitaire, elles devront être vérifiées sur place par l'entreprise avant toute exécution

Les dispositifs de manœuvre (poignées) des fenêtres doivent être situés à une hauteur inférieure à 1,30 m.

05.1.01 Menuiseries extérieure en bois

- Généralités :

- Est dû au titre du présent article :
- La fourniture et pose des ensembles menuisés réalisés entièrement en chêne.
- Pièce d'appui et dormant appropriée à la maçonnerie ou au système porteur, étanchéité suivant DTU.
- Ouvrants à la Française, avec petits bois de répartition de carreaux et rejet avec goutte d'eau sur la partie basse compris toutes sujétions de cintre.
- Etanchéité par joints en rainures sur le dormant l'autre sur l'ouvrant.
- Vitrage isolant maintenu en place par parcloles, épaisseurs en fonction de celle du vitrage et suivant existant.
- Étanchéité à l'aide de joints rapportés avant pose des parcloles.
- Drainage des ouvrants et dormants.
- Mise en œuvre et fixations par scellements dans les maçonneries.
- Etanchéité entre menuiseries et mur en maçonnerie réalisée par un système de bande de mousse polyuréthane adhésive pré-comprimée imprégnée à cœur de résine synthétique de classe 1, de 30 mm de largeur type **TP 651-illmod Trio PA** de chez **TREMCO** ou équivalent.
- Pose des entrées d'air fournies par le lot Electricité –Ventilation si nécessaire.

- Particularités :

- Quincaillerie : FERCO ou équivalent. Quincaillerie harmonisée à la couleur de la peinture la menuiserie ou inox brossé.
- Vitrage : Vitrage isolant (**Argon**) **4/16/4** en vitrage courant à faible émissivité.
Type **Planitherm** de **St Gobain** ou équivalent.
Vitrage isolant STADIP 44.2/12/4 ou 44.2/12/44.2 pour les vitrages de sécurité conformément à la réglementation.
Caractéristique thermique de la menuiserie **$Uw \max = 1.6 \text{ w.m}^{-2}.k-1$**
Indice d'affaiblissement acoustique **$Rw + Ctr \geq 30dB$**
Vitrage : **nombre de carreaux suivant plans de façades**
Pour les menuiseries de surface inférieure à 0,5m² le **$Ug < 1,5 \text{ w.m}^{-2}.k-1$**
- Particularités : Adaptation des supports, scellements & raccords divers compris.

L'entreprise devra fournir un échantillon de menuiseries pour validation par l'Architecte.

Les dispositifs de fixation des menuiseries devront être conforme aux normes NF P23-201 (DTU 36.1), NF P 24-203 (DTU 37.1) et cahier CSTB n°3183.

Les équipements et les matériaux (ensemble menuiserie + vitrage) devront avoir le coefficient de transmission surfacique certifié par PV.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Type ME – 01

Ensemble menuisé réalisé entièrement en chêne composé de :

- Châssis latéral fixe.
- Traverses en bois massif, nombre de carreaux suivant plans
- Bloc porte à 1 vantail ouvrant vers l'extérieur (**largeur libre de passage = 0,90 minimum hors emprise des poignées**) compris joints balais, porte équipée de :
 - Coffre de sécurité à rouleau, cylindre à bouton à profil européen sur passe général du bâtiment.
 - Poignée de tirage (bâton de maréchal) tubulaire en inox brossé toute hauteur intérieur et extérieur composée d'un tube droit de 35mm de diamètre et 2 entretoises perpendiculaires
 - Ferme porte à coulisse invisible en partie haute par vantail type **ITS 96** de cher **DORMA** ou équivalent,
- Vitrage **SP10/16/44.2**.
- Meneaux en bois local.
- Seuil extra plat conforme aux normes d'accessibilité PMR
- Arrêt de porte mural anodisé argent, réf **NT.UP 40.38** de chez **NORMBAU** ou équivalent.
- Fourniture et pose d'un adhésif micro perforé pour créer des contrastes visuels sur la forme et la couleur au choix de l'architecte. Ces motifs seront positionnés à l'intérieur et composés de 2 bandes horizontales d'une largeur de 5 cm minimum situées respectivement à 1.10 ml et 1.60 ml de hauteur.
- Compris toutes pièces de raccordement et de finition.
- Toutes sujétions d'incorporation de la grille d'entrée d'air.
- Réalisation suivant détails et plans architecte.

→ Localisation : - Suivant plans :

- Porte d'issue de secours du réfectoire 1.
 - Dimension : 2,00 x 2,15ht

1 ensemble

05.2 GRILLES DE VENTILATION

05.2.01 Grilles d'entrée d'air autoréglable pour menuiseries

Métrés : à l'unité.

Localisation

- Suivant indications des plans de ventilation.
- Sur l'ensemble des menuiseries neuves et existantes.

Nature de l'ouvrage

- Fourniture et pose de grilles d'entrée d'air autoréglables type EA débit suivant indications des plans conforme à la NRA
- Pose sur la menuiserie.
- Teinte identique au RAL de la menuiserie
- Toutes sujétions incluses

05.3 MENUISERIES INTERIEURES

05.3.01 Porte pleine à 1 vantail Coupe-Feu 1 /2 Heure avec ferme porte – type MI 1

Métrés : à l'unité par dimension.

Localisation

- Suivant indications des plans.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

- Porte d'accès au local Archives.
- Dimension : 0,93 x 2,04ht 01 unité

Nature de l'ouvrage

- Porte coupe-feu, comprenant :
- Huisserie en bois massif, feuillures pour portes de 40 m/m, façon de couvre-joints incorporés.
- Fermeture par paumelles compatibles avec les exigences du degré CF ou PF demandé.
- Rainure pour recevoir le joint d'étanchéité ou le joint gonflant.
- Porte normalisée de 40m/m d'épaisseur.
- Degré Coupe-Feu : **1/2 Heure**.
- Les PV d'essai seront exigés aux titres des DOE.
- Affaiblissement acoustique **suivant réglementations en vigueur**.
- Cadre de bois exotique, âme en panneau de particules.
- Revêtement du parement stratifié.
- Portes équipées de :
 - Serrure de sûreté compatible techniquement avec l'organigramme défini à l'article ci-après avec cylindre à bouton et rosace en inox série **EST.SS.40 CYPR** de chez **NORMBAU** ou équivalent.
 - Ferme porte à bras à coulisse réglable de la force 1 à 4 avec degré CF compatible avec le PF demandé, type **TS 3000V** de chez **GEZE** ou équivalent, conforme à la norme EN 1154.
 - Béquille double en inox sur rosaces en inox série **EST.ZG 41.175.7/40 CYPR**, fixation monobloc (système SAFE – fix) de chez **NORMBAU** ou équivalent, finition mate.

05.3.02 Porte pleine – type MI 2

Métrés : à l'unité par dimension.

Localisation

- **Au RDC.**
- Porte d'accès aux sanitaires PMR.
- Dimension : 0,93 x 2,04ht 01 unité

Nature de l'ouvrage

- Huisserie en bois massif, feuillures pour portes de 40 m/m, façon de couvre-joints incorporés.
- Fermeture par paumelles.
- Rainure pour recevoir le joint d'étanchéité ou le joint gonflant. (Les joints balais en partie basse, ils seront en élastomère à double lèvres et réglés de façon à ne laisser aucun espace apparent sous la porte)
- Porte normalisée de 40m/m d'épaisseur.
- Affaiblissement acoustique **Rw + C ≥ 32 dB**.
- Degré Pare Flamme : **1/2 Heure**.
- Les PV d'essais seront exigés aux titres des PRE-DOE qui seront demandés pendant la période de préparation.
- Cadre de bois exotique, âme en panneau de particules.
- Revêtement du parement de type "ISOGYL" pré peint.
- Porte équipée de :
 - Serrure de sûreté compatible techniquement avec l'organigramme défini à l'article ci-après avec cylindre à bouton et rosace en inox série **EST.SS.40 CYPR** de chez **NORMBAU** ou équivalent.
 - Béquille double en inox sur rosaces en inox série **EST.ZG 41.175.7/40 CYPR**, fixation monobloc (système SAFE – fix) de chez **NORMBAU** ou équivalent, finition mate.
 - Ferme porte à bras à coulisse réglable de la force 1 à 4 avec degré CF compatible avec le PF demandé, type **TS 3000V** de chez **GEZE** ou équivalent, conforme à la norme EN 1154.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

05.3.02 Porte vitrée tiercée avec ferme porte – Type MI 03

Métrés : à l'unité par dimension.

Localisation

- Porte entre SAS d'entrée et salle du conseil municipal.
- Dimension : 1,34 x 2,04ht

1 unité

Nature de l'ouvrage

- Huisseries bois largeur adaptée aux types de cloisons ou parois maçonneries, feuillures pour portes de 40m/m.
- Ferrement par paumelles.
- Rainure pour recevoir le joint d'étanchéité ou le joint gonflant.
- Porte vitrée de 40mm d'épaisseur, en bois massif avec cadre périphérique de 10 cm de large en chêne, remplissage en verre feuilleté 44.2 ou équivalent, posé sur pare closes en bois massif chêne. **largeur libre de passage = 0,90 minimum hors emprise des poignées)**
- Les PV d'essai seront exigés aux titres des DOE.
- Plinthe automatique encastrée.
- Porte équipée de :
 - Serrure de sûreté compatible techniquement avec l'organigramme défini à l'article ci-après avec cylindre à bouton.
 - Crémone pompier à poignée rotative carénage intégral **réf 335** de chez **VACHETTE** ou équivalent pour le semi-fixe.
 - Ferme porte à bras à coulisse réglable de la force 1 à 4 avec degré CF compatible avec le CF demandé, type **TS 3000V** de chez **GEZE** ou équivalent, conforme à la norme EN 1154. (par vantail)
 - Sélecteur de fermeture conforme à la NF EN 1158
 - Béquille double en inox sur rosaces en inox série **EST.ZG 41.175.7/40 CYPR**, fixation monobloc (système SAFE – fix) de chez **NORMBAU** ou équivalent, finition mate.
 - Fourniture et pose d'un adhésif micro perforé pour créer des contrastes visuels sur la forme et la couleur au choix de l'architecte. Ces motifs seront positionnés à l'intérieur et composés de 2 bandes horizontales d'une largeur de 5 cm minimum situées respectivement à 1.10 ml et 1.60 ml de hauteur.

05.3.04 Porte vitrée à 1 vantail va et vient avec imposte et ferme porte – Type MI 04

Métrés : à l'unité par dimension.

Localisation

- Porte entre salle du conseil municipal et dégagement.
- Dimension : 1,01 x 2,54ht

1 unité

Nature de l'ouvrage

- Imposte vitrée fixe de 0,40m de hauteur.
- Huisseries bois largeur adaptée aux types de cloisons ou parois maçonneries, feuillures pour portes de 40m/m.
- Ferrement par pivots au sol et au linteau.
- Rainure pour recevoir le joint d'étanchéité ou le joint gonflant.
- Porte vitrée de 40mm d'épaisseur, en bois massif avec cadre périphérique de 10 cm de large en chêne, remplissage en verre feuilleté 44.2 ou équivalent, posé sur pare closes en bois massif chêne. **largeur libre de passage = 0,93 minimum hors emprise des poignées)**
- Les PV d'essai seront exigés aux titres des DOE.
- Plinthe automatique encastrée.
- Porte équipée de :
 - Serrure de sûreté compatible techniquement avec l'organigramme défini à l'article ci-après avec cylindre à bouton.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

- Ferme porte à bras à coulisse réglable de la force 1 à 4 avec degré CF compatible avec le CF demandé, type **TS 3000V** de chez **GEZE** ou équivalent, conforme à la norme EN 1154. (par vantail)
- Béquille double en inox sur rosaces en inox série **EST.ZG 41.175.7/40 CYPR**, fixation monobloc (système SAFE – fix) de chez **NORMBAU** ou équivalent, finition mate.
- Fourniture et pose d'un adhésif micro perforé pour créer des contrastes visuels sur la forme et la couleur au choix de l'architecte. Ces motifs seront positionnés à l'intérieur et composés de 2 bandes horizontales d'une largeur de 5 cm minimum situées respectivement à 1.10 ml et 1.60 ml de hauteur.

05.3.05 Trappes de visite - type MI 5

Métrés : au l'ensemble par dimension.

Localisation

Bâtiment principal

- Trappes d'accès aux différents réseaux pour entretien suivant indication des plans BET.
 - Dimension : 0,60 x 0,60ht

02 unités

Nature de l'ouvrage

- Trappes de visite des gaines techniques.
- Cadre dormant en bois d'épaisseur adapté aux cloisons
- 1 ouvrant avec cadre de bois exotique, âme en panneau de particules
- Revêtement du parement de type "ISOGYL" prépeint
- 2 charnières type **Intermat Top 9955** de chez **HETTICA** ou équivalent, charnières automatiques, invisibles, angle d'ouverture 170°
- Ferrage avec batteuse à larder à carré
- Degré **Coupe-Feu 1/2Heure**
- Affaiblissement acoustique **37dB** au minimum.
- Pose à la charge du lot plâtrerie.
- Ouvrage complet, toutes sujétions incluses.

05.3.06 Fourniture de cylindre

Métrés : à l'unité.

Localisation

- L'ensemble des portes extérieures neuves et existantes.

Nature de l'ouvrage

- Fourniture de cylindre et demi cylindre à bouton pour le lot menuiserie extérieure aluminium et sur l'ensemble des portes extérieures existantes.
- Pose à la charge du présent lot.

05.3.07 Organigramme

Métrés : à l'ensemble.

Localisation

- A définir avec le maître d'ouvrage pour l'ensemble des portes.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Nature de l'ouvrage

- L'ensemble des serrures devront fonctionner sur organigramme existant.
- Cet organigramme sera défini ultérieurement avec le maître d'ouvrage.
- Cylindre européen avec passe général (qualité b conforme à la norme NFP 26.301).

05.4 FINITIONS & EQUIPEMENTS

05.4.01 Arrêts butoirs

Métrés : à l'unité.

Localisation

- Pour l'ensemble des portes extérieures et intérieures neuves.

Nature de l'ouvrage

- Arrêt de porte en inox finition mate avec butée en polyuréthane noir de type **NT.UP 40.38** de chez **NORMBAU** ou équivalent.
- Teinte au choix de l'Architecte.
- Fixation au sol par vis et chevilles ou horizontalement sur plinthes.

05.4.02 Tablettes bois

Métrés : au ml.

Localisation

- L'ensemble des allèges doublées par l'intérieur.

Nature de l'ouvrage

- Tablettes en chêne de 22 mm d'épaisseur, rive avant arrondie, saillante de 20 mm environ, fixation par vis sur ossature nécessaire
- Largeur variable suivant besoin (environ 40cm).
- Compris toutes sujétions de finition

05.4.03 Baguettes de calfeutrements

Métrés : au ml.

Localisation

- L'ensemble des portes intérieures avec huisseries sans recouvrement.

Nature de l'ouvrage

- Baguettes plates normalisées dite "du commerce", en chêne, arêtes adoucies largeur 50 mm, sans raccords, d'une seule pièce sur la longueur. Assemblage à coupe d'onglet, pose cloués avec pointes sans tête.

05.4.04 Caisson d'habillage bois

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Métrés : au ml.

Localisation

- L'ensemble des caissons d'habillage des différents réseaux.

Nature de l'ouvrage

- Caissons démontables avec nombre de faces suivant localisations, remplissage en panneaux contreplaqués à peindre sur chaque face type **Navyrex** de chez **Isoroy** de 18 mm d'épaisseur calepinés suivant plans Architecte,
- Compris ossature porteuse.
- Fixation par vis à cunette, toute sujétion de découpe, de pose, etc.

05.4.05 Cimaise

Métrés : au ml.

Localisation

- Sur l'ensemble des murs de la salle du conseil municipal.

Nature de l'ouvrage

- Cimaises en chêne de 10mm d'épaisseur et de 100mm de hauteur en surface plane.
- Pose collée/clouée compris toutes coupes et ajustements nécessaires.
- Ouvrage complet, toutes sujétions incluses.

→ *Localisation* : - *Suivant plans de repérage* :

- *Au R+2 : Dans salle de restaurant.*

05.4.06 Support vidéo projecteur

Métrés : à l'ensemble.

Localisation

- Dans la salle du conseil municipal.

Nature de l'ouvrage

- Support vidéo projecteur en acier thermolaqué rotatif 380°, inclinable et ajustable.
- Fixation en plafonds sur élément porteur.
- Ouvrage complet.

→ *Localisation* : - *Suivant plans Architectes* :

- *Dans toutes les salles de classe.*

05.4.07 Meuble sous évier

Métrés : à l'ensemble.

Localisation

- Meuble dans coin café.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Nature de l'ouvrage

- Fourniture et pose d'un meuble sous évier en panneaux de Valchromat, comprenant :
- Meuble bas composés de :
- Plateau en panneaux de Valchromat de 30 mm, compris toute sujétion de réservation pour l'encastrement de l'évier.
- Socle de meuble, étagères, séparations verticale et fond de meuble en panneaux de contreplaqué peuplier de 20 mm d'épaisseur, suivant détail architecte.
- Étagères filantes sur toute la longueur en panneaux de contreplaqué peuplier de 20 mm d'épaisseur.
- Vantaux constitués de panneaux de Valchromat de 20 mm d'épaisseur.
- Fourniture et pose de charnières invisibles de 120° degré d'ouverture type GS1000 de chez BOITEUX ou équivalent. Le nombre de charnière sera calculé en fonction du poids des ouvrants.
- Fourniture et pose de loquets aimantés et boutons de tirage en inox.
- Compris toutes sujétions de réservation pour évacuation et alimentation des équipements sanitaires.
- Compris montage, fixation, réglage et mise à niveau.
- Finition : vernis Rubio Monocoat M3.
- Exécution et dimensions : Suivant plans et détails architecte.
- Toutes sujétions de renforts et de fixations incluses.
- Ouvrage complet.

05.4.08 Placard coulissant et aménagement intérieur

Mètres : à l'ensemble.

Localisation

- Placards coulissants dans dégagement et espace mairie secrétariat.
- Dimension : 1,23 x 2,63ht. (3 ensembles)
- Placards coulissants dans d dégagement et espace mairie secrétariat.
- Dimension : 1,80 x 2,63ht. (1 ensemble)
- Dimension : 1,75 x 2,63ht. (1 ensemble)

Nature de l'ouvrage

- Placards coulissants en panneaux de Valchromat, comprenant :
- 2 Vantaux interchangeables constitués de panneaux de Valchromat de 20 mm d'épaisseur.
- Socle de meuble, fond de meuble en panneaux de contreplaqué peuplier de 20 mm d'épaisseur, suivant détail architecte.
- Décor au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant.
- Encadrement par profilés en acier prélaqué.
- Couleur et type de profilé au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant.
- Rail haut monobloc à bandeau, rail bas avec système anti-déraillement.
- Compris tapées verticales en bois massif de 10mm posées en prolongement des plinthes pour reprendre l'épaisseur et l'alignement de ces dernières.
- Compris aménagement des placards composé de séparations verticale et étagères filantes sur toute la longueur en panneaux de Valchromat de 20 mm d'épaisseur, suivant détail architecte.
- Fourniture et pose de boutons de tirage en inox, serrure avec clef.
- Compris montage, fixation, réglage et mise à niveau.
- Finition : vernis Rubio Monocoat M3.
- Exécution et dimensions : Suivant plans et détails architecte (cf. carnet de mobilier).
- Toutes sujétions de renforts et de fixations incluses.
- Ouvrage complet.

05.4.09 P.S.E - Meuble de rangement bas

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

Métrés : à l'ensemble.

Localisation

- Meubles bas dans bureau Maire et espace mairie secrétariat.
- Dimension : 1,75Lx 0,55P x 0,90H.

(4 ensembles)

Nature de l'ouvrage

- Réalisation d'un meuble de rangement bas en panneaux de Valchromat, comprenant :
- Panneaux de façades latérales, socle, ciel de meuble, étagères, séparations verticale et fond de meuble en panneaux de Valchromat de 20 mm d'épaisseur, suivant détail architecte.
- Fourniture et pose de charnières invisibles de 120° degré d'ouverture type GS1000 de chez BOITEUX ou équivalent. Le nombre de charnière sera calculé en fonction du poids des ouvrants.
- Fourniture et pose de loquets aimantés et boutons de tirage en inox.
- Compris toutes sujétions d'exécution, fixations aux parois, visseries invisibles, pièces d'angles et de raccords, découpes diverses, façon de retours, etc...
- Finition : vernis Rubio Monocoat M3.
- Exécution et dimensions : Suivant plans et détails architecte (cf. carnet de mobilier).
- Teinte au choix de l'Architecte dans la gamme du fabricant.
- Ouvrage complet.

05.4.10 Rayonnage métallique

Métrés : au ml.

Localisation

- Rayonnage métallique dans local Archives.

Nature de l'ouvrage

- Fourniture et pose.
- Rayonnage de type **RAYONNAGE TUBULAIRE** de chez **AB RAYONNAGE** ou équivalent.
- Montants verticaux hauteur de **2,25m**.
- 5 tablettes tubulaires de niveau.
- Profondeur de tablette **0,36**
- Fixation au sol et aux murs si nécessaire.
- Charge admissible par tablette **250kg**.

05.5 SIGNALÉTIQUE

05.5.01 Plaques de portes

Métrés : à l'unité.

Localisation

- Sur l'ensemble des portes intérieures.

Nature de l'ouvrage

- Fourniture et pose de signalétiques avec indication de l'affectation en lettrage adhésif en vinyle pré à poser
- Format, taille, coloris et style de police au choix de l'architecte.
- Compris toutes sujétions.

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

05.5.02 Pictogramme

Métrés : à l'unité.

Localisation

- Sanitaires PMR.

Nature de l'ouvrage

- Exécution de pictogrammes sérigraphies normalisés, 1 couleur, sur plaque de tôle thermolaquée, double face, en drapeau de position au droit des sanitaires, des ascenseurs, des escaliers et locaux techniques.
- Suspension de la tôle thermolaquée sur tige métal et patte de fixation circulaire.

→ Localisation : - Suivant plans :

- Sur l'ensemble des portes des sanitaires PMR et locaux techniques dans tous les bâtiments.

05.5.03 Panneau d'information

Métrés : à l'unité.

Localisation

- Dans SAS d'entrée.

Nature de l'ouvrage

- Réalisation d'un panneau d'affichage composé :
 - un cadre en médium
 - un fond de panneau en médium
 - une tablette en liège collée en fon de panneau
- Toutes sujétions de fixation sur les murs

05.6 PROTECTION SOLAIRE & OCCULTATION

02.3.02 Stores Screen pose intérieure

Métrés : à l'ensemble par dimension.

Localisation

- Bureau Maire en façade Sud.
 - Dimension : 1,51 x 2,04ht. 1 ensemble.
- Espace mairie/Secrétariat en façade Sud.
 - Dimension : 2,34 x 1,75ht. 1 ensemble.

Nature de l'ouvrage

- Store intérieurs, type **SOLOROLL** de chez **GRIESSER** ou techniquement équivalent, composé de :
 - Panneau textile de fil de verre revêtu de PVC, ininflammable, incombustible, indéformable et inaltérable, insensibles aux intempéries et au vieillissement, particulièrement résistant à la déchirure, bordure consolidée par bande de renfort thermosoudée,
 - Réaction au feu : **M1** (Fournir au Bureau de contrôle le PV de réaction au feu des stores).

Lot 05 : Menuiseries extérieures et intérieures bois

- Mécanisme par un axe en enroulement en aluminium extrudé avec rainure pour l'enfilage de la toile et maintien du haut de la toile, et dispositif anti-retour,
- Guidage par coulisse en aluminium extrudé compris fixations,
- Caisson de protection carré en aluminium extrudé anodisé laqué avec obturation aux extrémités par embouts aluminium laqué, fixation par clips ou avec supports.
- La barre de charge galbée d'une hauteur de 25 mm est en aluminium extrudé et elle est équipée d'embouts en synthétique. La toile est enfilée dans la rainure centrale de
- Manœuvre manuelle par chaînette sans fin
- Pose et fixation sur sous face des linteaux.
- Teintes au choix du Maître d'Oeuvre dans la gamme du fabricant.
- Ouvrage complet, toutes sujétions incluses.